



Mody GUIRO

Président

Président

Kwasi ADU-AMANKWAH

General Secretary

Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé

Centre FOPADESC Agoè – Nyivé

B.P. : 4401 – Tel. : 00228 225 07 10

Fax : 00228 225 61 13

LOME - TOGO

Email : info@ituc-africa.org

Web : www.ituc-africa.org

Mme Najla Bouden

Premier ministre de la République
de Tunisie

Place du gouvernement

La Kasbah, 100

Tunis

Courriel : boc@pm.gov.tn

Le 2 mars 2023

**Objet : La CSI-Afrique condamne les déclarations
racistes et xénophobes du Président tunisien.**

Madame le Premier ministre,

Au nom de l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale - CSI-Afrique (www.ituc-africa.org), nous vous adressons la présente pour exprimer notre profonde inquiétude concernant les mauvais traitements infligés aux migrants subsahariens en Tunisie. Les récentes déclarations du Président de la République tunisienne, M. Kais Saied, n'ont fait qu'attiser [la xénophobie] et fournir des arguments supplémentaires à ceux qui harcèlent et attaquent les migrants africains.

Nous appuyons la déclaration de l'Union Africaine qui a dénoncé les propos et la position du gouvernement tunisien relatifs aux migrants sub-sahariens. Les déclarations racistes et xénophobes du Président tunisien à l'égard des migrants sub-sahariens en Tunisie sont [tout à fait] contraires à l'esprit et à la lettre de la Charte des droits de l'homme et des peuples de l'Union africaine et de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. Ces deux instruments à vocation continentale et internationale, dont la Tunisie est signataire, s'opposent à la discrimination des personnes, fondée sur leur nationalité et leur race.

La CSI-Afrique dénonce les arrestations arbitraires de migrants subsahariens en Tunisie et demande au gouvernement de faire preuve d'humanité et de solidarité pour protéger les droits des migrants. A l'instar de tous les êtres humains, les migrants méritent d'être traités avec dignité et respect, et par conséquent, nous demandons au gouvernement d'assurer le respect et la protection de leurs droits fondamentaux. Les arrestations arbitraires dont ils sont victimes constituent une violation des principes internationaux de droits de l'homme. L'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Programme des Nations unies pour le développement et les autres membres du Réseau des Nations unies sur les migrations soulignent tous la nécessité de veiller au respect des droits fondamentaux des migrants et d'assurer leur protection, quel que soit leur statut migratoire.

Par conséquent, nous demandons au gouvernement tunisien de veiller à la fois au respect et à la protection des droits fondamentaux des migrants et de renoncer aux arrestations, aux

détentions et aux déportations arbitraires. Nous demandons également au gouvernement tunisien de prendre des mesures pour mener des enquêtes, intenter des poursuites, et punir les personnes et les groupes extrémistes responsables de la chasse aux migrants sous prétexte de préserver l'identité nationale tunisienne telle qu'elle est défendue par le Président Saïed. Le gouvernement tunisien doit relever ce défi et assumer sa responsabilité, afin de freiner ces attaques perpétrées contre les migrants africains et de prendre des mesures qui s'imposent pour indemniser les victimes de manière équitable et dans les meilleurs délais.

Veuillez agréer, Madame le Premier ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Secrétaire Général



Kwasi ADU-AMANKWAH